

U.S.DAX BASKET



basket@usdaxomnisports.fr



Dossier d'inscription

Saison 2023-2024

BIENVENUE À L'US DAX BASKET

Que tu sois nouvelle ou nouveau venu(e) dans notre section ou que tu sois déjà un(e) fidèle rouge et blanc(he), nous t'en remercions ! Tu as entre les mains le dossier d'inscription pour la saison 2023-2024.

Il est important de prendre le temps de lire l'ensemble des documents afin que ton inscription et ton intégration dans la section se fassent dans les meilleures conditions. Le dossier comprend les documents suivants :

- **UNE PRÉSENTATION DE LA SECTION BASKET**
- **LA CHARTE D'ENGAGEMENT A LIRE PLÛTÔT 2 FOIS QU'UNE (JOUEURS ET PARENTS)**
- **LE MODE D'EMPLOI POUR LA LICENCE NUMÉRIQUE**
- **LA PAIEMENT EN LIGNE DE LA LICENCE AVEC HELLOASSO**
- **LE TARIF DES LICENCES**
- **LA FICHE DE COTISATION A COMPLÉTER SI TU NE PAGES PAS EN LIGNE ✂**
- **LA FICHE D'INFORMATIONS A COMPLÉTER POUR L'ENSEMBLE DES LICENCIÉS ✂**
- **UN APPEL A BÉNÉVOLES A COMPLÉTER ✂**

Pour toute question, n'hésite pas à nous contacter : basket@usdaxomnisports.fr

- Emmanuel DUFAU / coprésident / 06.86.64.02.71
- Virginie DULUCQ / coprésidente / 06.88.31.36.73
- Laetitia LOUYS / secrétaire / 06.64.42.97.88
- Johanna DA SILVA / éducatrice / 06.46.69.43.80

**RETROUVE TOUTE L'ACTUALITÉ
DU CLUB SUR NOS RÉSEAUX**



facebook.com/usdaxbasket



instagram.com/u.s.dax_section_basket



PRÉSENTATION DE LA SECTION

88 ANS DE BASKET

Notre club de basket est une section de la structure omnisports de l'« Union Sportive Dacquoise » créée en 1904. Le basket connaît sa première équipe masculine en 1935 et sa première équipe féminine en 1941. L'histoire de l'US Dax Basket est jalonnée de périodes fastes marquées par une trentaine de titres aux niveaux départemental et régional.



157 licenciés issus de l'agglomération dacquoise

11 équipes engagées en compétition, du MiniBasket aux seniors (niveau départemental)

1 éducatrice
BPJEPS / Basket santé
Johanna DA SILVA

3 arbitres officiels
Diplômés arbitres départementaux

L'US DAX BASKET C'EST...

4 créneaux hors compétition

- > baby basket à partir de 5 ans
- > basket santé
- > basket loisir
- > basket partagé

2 sites d'entraînement
Maurice Boyau, site principal et la salle des sports d'Yzosse

1 Coopération Territoriale de Clubs avec l'Adour Dax Basket et Dax Gamarde Basket

SAISON 2022-2023



En 2021, notre section a obtenu le **Label Citoyen MAÏF** de la Fédération Française de Basket. Ce label récompense l'engagement d'un club dans la mise en place d'une démarche citoyenne dans les domaines suivants : Ethique et Respect / Environnement et transition écologique / Intégration et Diversité / Solidarité et Partage / Pratique féminine et féminisation.

JOHANNA DA SILVA, NOTRE ÉDUCATRICE DIPLÔMÉE



Titulaire d'un BPJEPS Basket, Johanna assure les entraînements de toutes les équipes jeunes du club.

Elle assure aussi les formations à la table de marque numérique et participe à l'encadrement de l'école d'arbitrage de la CTC.

Johanna est également diplômée animatrice basket santé. Elle dispose d'un contrat de 35h. Sa rémunération est entièrement prise en charge par le club.

UNE ÉQUIPE DIRIGEANTE À VOTRE ÉCOUTE



EMMANUEL DUFAU
Président



VIRGINIE DULUCQ
Présidente



SABRINA GRONDIN
Trésorière



LAETITIA LOUYS
Secrétaire



STÉPHANE LOUSTALOT
*Membre
référent commission
sportive*



ROZENN BARBÉ
*Membre
référente commission
partenariat/communica-
tion*



SOPHIE LOUSTALOT
*Membre
référente commission
animation*



ÉLODIE BEYRIS
Membre



VINCENT DAYON
Membre



BERNADETTE DEYRIS
Membre



CHRISTELLE DUPONT
Membre



MARINA BLANC
Membre



JEAN-MARIE LABORDE
Membre



LILIAN LAMOTHE
Membre

CHARTRE D'ENGAGEMENT

La signature d'une licence à l'U.S. DAX Basket donne des droits et implique un certain nombre d'engagements. Du bon équilibre entre droits et devoirs, et de leur réelle acceptation dépend le bon déroulement de la saison. Cette chartre présente les attentes du club vis-à-vis de tout licencié (joueur, entraîneur, arbitre, OTM, dirigeant, simple bénévole) ainsi qu'aux parents et accompagnateurs des licenciés mineurs.

ARTICLE 1 - RESPONSABILITÉ

Aucun membre de la section n'est compétent pour prendre des décisions, mettre en place des actions engageant le club vis-à-vis de personnes membres ou non membres de la section. Seuls les membres du bureau sont habilités à prendre des décisions ou réaliser des actions engageant le club vis-à-vis de personnes membres ou non membres de la section.

ARTICLE 2 - PRISE D'UNE LICENCE

Toute personne, pour pouvoir jouer, encadrer une équipe, arbitrer, assurer la table de marque, doit être licenciée au sein de la section et à jour de sa cotisation. En cas de non-paiement de sa licence, le bureau de la section lui interdira l'accès aux activités du club tant que cette cotisation ne sera pas réglée. Le bureau rappelle que des facilités de paiement sont possibles.

ARTICLE 3 - DROIT A L'IMAGE

Toute personne a, sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, un droit exclusif et peut s'opposer à sa diffusion sans son autorisation. Chaque licencié a le choix d'accepter ou de refuser que son image soit diffusée sur les supports de communication de l'U.S. DAX Basket (cocher OUI ou NON dans le formulaire de renseignements joint à ce dossier d'inscription).

ARTICLE 4 - RESPONSABILITE EN CAS DE VOL

L'U.S.DAX Basket dégage toute responsabilité en cas de vol dans la salle. Il est donc conseillé de ne rien laisser dans les vestiaires.

ARTICLE 5 - DROITS DU LICENCIÉ JOUEUR

La signature d'une licence à l'U.S. DAX Basket implique les droits suivants :

- > Droit d'utiliser les installations sportives et le matériel mis à disposition pour jouer au basket
- > Droit de jouer dans une ou plusieurs compétitions officielles
- > Droit de porter le maillot de l'U.S. DAX Basket mis à disposition pour la saison
- > Droit de bénéficier d'un encadrement complet lors des compétitions (entraîneur, arbitre, OTM).

ARTICLE 6 - LES DEVOIRS DU LICENCIÉ

L'U.S. DAX Basket souhaite donner une image positive de la section. Pour cela, il est nécessaire que tous les licenciés représentent dignement le club sur et en dehors du terrain, à domicile comme à l'extérieur. Ainsi toutes les personnes signant le formulaire de licence au club (entraîneur, joueur, arbitre, OTM, dirigeant, simple bénévole) s'engagent à respecter les règles de vie énoncées dans la présente chartre.

ARTICLE 6.1 - LES DEVOIRS DU LICENCIÉ JOUEUR

Le joueur licencié à l'U.S. DAX Basket s'engage à :

- > respecter l'ensemble des acteurs qui participent à la vie du club et à l'organisation des rencontres : son entraîneur, ses partenaires, les arbitres, les O.T.M, les adversaires, et le public présent lors des matchs, à domicile comme à l'extérieur.
- > respecter le matériel fourni et les installations, à domicile comme à l'extérieur,

CHARTRE D'ENGAGEMENT

- > ranger les ballons et les maillots à la fin des entraînements,
- > respecter les horaires de matchs, et d'entraînements,
- > participer à tous les entraînements et matchs, prévenir son entraîneur dans les meilleurs délais en cas d'indisponibilité.
- > accepter les décisions prises par le coach (techniques, tactiques...).
- > accepter les règles de fonctionnement de l'équipe, faire passer l'intérêt de l'équipe avant son propre intérêt,
- > donner le meilleur de soi-même pour assurer l'ambiance et les meilleurs résultats possibles de l'équipe.
- > encourager ses camarades pendant la rencontre, ne pas les critiquer.
- > participer aux réceptions d'après match.
- > aider à l'encadrement des matchs à partir de la catégorie U13. Des formations à la table de marque et à l'arbitrage sont proposées tous les ans en début de saison. Pour les juniors et seniors, obligation d'aider au minimum une fois par mois par joueur durant la saison.

ARTICLE 6.2 - LES DEVOIRS DE L'ENTRAINEUR

L'entraîneur a pour objectif de former le licencié à la pratique du basket en respectant les critères de formations adaptés à sa catégorie d'âge. Il officie sous la responsabilité de la commission sportive de la section.

Le respect du licencié est primordial. Ainsi, la recherche de certains résultats sportifs peut être occultée, dans certains cas, au profit de celle d'une bonne intégration du joueur dans l'équipe. En acceptant la responsabilité d'une équipe, l'entraîneur prend conscience de l'esprit du club et souscrit entièrement à cette philosophie et aux obligations de sa mission. Dans cet objectif l'entraîneur doit :

- > veiller à ce que chaque joueur sous sa responsabilité reçoive le même enseignement, une attention égale et un soutien adapté à ses besoins.
- > inculquer à ses joueurs le respect des règles, du fair-play sportif; il est attentif à ce que ceux-ci soient respectueux des arbitres et officiels, des adversaires, des autres joueurs, des dirigeants et du matériel.
- > assurer la remontée des informations à l'éducatrice et à la commission sportive en particulier en cas de problème de comportement ou de dysfonctionnement.
- > faire preuve d'une attitude irréprochable et afficher un comportement exemplaire tant sur les terrains qu'en dehors de ceux-ci.
- > être présent aux entraînements et aux matchs de son équipe aux heures fixées par les plannings du club ou les convocations qu'il remet aux joueurs,
- > collaborer de manière active avec les dirigeants du club,
- > assister aux réunions périodiques auxquelles les dirigeants du club le convoquent.

L'entraîneur se doit d'être présent aux différentes manifestations événementielles qui sont organisées par le club. Le cas échéant, il se met à la disposition du club durant ces manifestations pour aider activement à leur bon déroulement. Il se doit de communiquer auprès des joueurs et de leurs parents sur les dates, lieux et le déroulement des manifestations.

CHARTRE D'ENGAGEMENT

ARTICLE 6.3 - LES DEVOIRS DE L'ARBITRE ET DE L'OTM

Les arbitres et OTM officiant pour le club sont également tenus de respecter la charte de l'U.S.DAX Basket sous peine de se voir sanctionnés au même titre que les joueurs et entraîneurs.

ARTICLE 7 - LES ENGAGEMENTS DU PARENT, DE L'ACCOMPAGNATEUR (licencié ou non)

Les parents et accompagnateurs des licenciés mineurs se doivent de respecter les règles suivantes :

- > accompagner et récupérer son enfant à l'intérieur de la salle de basket, avant et après les entraînements et matchs. La section ne pourra être tenue responsable des enfants laissés à l'extérieur de la salle, ou laissés sans surveillance dans la salle après l'entraînement ou le match. Cela vaut bien sûr pour toutes les salles mises à disposition.
- > ne pas pénétrer dans les vestiaires avant, pendant et après un match ou un entraînement sans l'autorisation préalable de l'entraîneur,
- > ne pas pénétrer sur le terrain pendant le déroulement d'un entraînement ou d'un match,
- > accepter les décisions prises par le club (horaires des entraînements, choix de l'encadrement...),
- > accepter les choix sportifs de l'entraîneur,
- > venir encourager son enfant selon ses disponibilités et encourager toute l'équipe pendant les matchs.
- > participer de façon régulière, aux déplacements selon le planning prévu par l'entraîneur, s'y tenir ou se faire remplacer.
- > prendre en charge, à tour de rôle, la gestion des goûters d'après-match lors des matchs à domicile, hors boissons prises en charge par la section (catégories U9 à U18)
- > prendre en charge, à tour de rôle, le lavage des maillots (catégories U9 à U18).
- > s'impliquer, dans la mesure du possible dans les tâches d'encadrement des matchs (délégué de club, table de marque, coaching, arbitrage). Des formations sont proposées tous les ans en début de saison.
- > respecter le travail des bénévoles

ARTICLE 8 - FAIR PLAY

Les personnes licenciées ainsi que les parents et accompagnateurs (licenciés ou non) s'engagent à avoir un comportement fair-play à savoir :

- > Se conformer aux règles de jeu,
- > Respecter les décisions de l'arbitre,
- > Refuser toute forme de violence et de tricherie,
- > Etre maître de soi en toutes circonstances,
- > Etre exemplaire, généreux, tolérant.

ARTICLE 9 - SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Tout acte d'une personne licenciée ou d'un parent, accompagnateur, supporter d'un licencié de l'U.S. DAX Basket allant à l'encontre de la présente charte fera l'objet de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de la section. Une procédure de remédiation aux incivilités « STOP AUX INCIVILITES » a été rédigée dans les cas suivants :

- > incivilité survenue pendant une rencontre venant des supporters/et ou parents (personnes non licenciées)
- > incivilité venant d'un joueur/coach au cours d'une rencontre
- > incivilité survenue dans la vie du club

CHARTRE D'ENGAGEMENT

ARTICLE 10 – MATERIEL ET EQUIPEMENTS

Les ballons mis à disposition lors des entrainements et des matchs doivent être soigneusement rangés après chaque utilisation. Les ballons doivent être correctement utilisés et ne pas être dégradés.

- > Les vestiaires doivent être laissés en bon état après chaque utilisation
- > Chaque joueur doit prendre soin des tenues mises à disposition par la section (maillots, shorts, chasubles). Ces tenues doivent être restituées en intégralité à l'entraîneur à la fin de la saison.

STOP AUX INCIVILITÉS AU BORD DES TERRAINS

Vous avez souhaité que votre enfant fasse du sport pour son bien-être, son épanouissement personnel, vous avez choisi un sport collectif pour l'esprit de solidarité, son aspect social et amical. Le sport collectif est une excellente école de la vie. Il favorise le développement de l'estime de soi, la confiance en soi et permet à votre enfant d'être plus sociable. C'est pour ces valeurs que vous avez choisi le basket-ball. Alors, s'il vous plaît, ne l'oubliez pas lorsque vous supportez votre enfant.

- > **Supporter et encourager son enfant, ce n'est pas insulter l'arbitre**
- > **Supporter et encourager son enfant, ce n'est pas critiquer ouvertement l'éducateur**
- > **Supporter et encourager son enfant, ce n'est pas invectiver les autres parents**
- > **Supporter et encourager son enfant, ce n'est pas hurler afin d'obtenir la sortie d'un joueur que l'on considère moins bon.**
- > **Supporter et encourager son enfant, c'est savoir reconnaître ses faiblesses et l'encourager à progresser.**

LA VIOLENCE VERBALE N'A PAS DE PLACE DANS LES TRIBUNES

Comme chaque saison, nous ne tolérerons aucun débordement de quelque nature que ce soit dans le public afin de préserver votre enfant et l'esprit sportif.

ECO-CHARTRE

Les 9 gestes du joueur eco-responsable

1 - DEPLACEMENTS

Je me déplace à pieds ou à vélo, je pratique le covoiturage, j'utilise les transports en commun.

2 - GOURDE

J'apporte la gourde du club aux entrainements et aux matchs pour limiter les déchets. Je peux aussi l'utiliser en dehors du basket.

3 - EQUIPEMENTS

Je suis bien équipé mais pas sur-équipé ! Je privilégie la qualité à la quantité.

4 - GOUTERS

Pour l'après-match, j'apporte des goûters faits maison, je privilégie les produits de saison et les achats locaux, j'évite le gaspillage.

5 - EAU ET ENERGIE

Je fais attention à ma consommation d'eau, je ne reste pas trop longtemps sous la douche. J'éteins les lumières.

6 - RESPECT

Je prends soins des locaux et du matériel qui sont mis à ma disposition (ballons, maillots, chasubles, plots...)

7 - TRI SELECTIF

Je limite mes déchets et les dépose dans les poubelles qui correspondent au tri sélectif.

8 - RECYCLAGE

Je donne une seconde vie à mes équipements, en les donnant, en les recyclant ou en les proposant à la recyclerie de l'Omnisports.

9 - VIVRE ENSEMBLE

Je sensibilise mes coéquipiers et les autres licenciés aux pratiques éco-responsables.

LA LICENCE NUMÉRIQUE

Une plateforme en ligne (e-licence) a été créée afin que chaque licencié puisse créer ou renouveler sa licence. **Voici les principales étapes à retenir.**



JE JOUE DÉJÀ À L'US DAX BASKET

JE VEUX JOUER À L'US DAX BASKET

JE VEUX MUTER À L'US DAX BASKET

Je contacte l'US DAX par mail : basket@usdaxomnisports.fr ou en contactant notre éducatrice Johanna DA SILVA au 06.46.69.43.80

LE CLUB M'ENVOIE UN LIEN POUR ACCÉDER À LA PLATEFORME E-LICENCE

JE ME CONNECTE A LA PLATEFORME E-LICENCE ET COMPLETE MON DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION

QUEL JUSTIFICATIF MEDICAL A PRODUIRE ?

JOUEURS MINEURS

Création et renouvellement

Questionnaire relatif à l'état de santé, et en fonction des réponses: nécessité de production d'un certificat médical de moins de 6 mois

Le questionnaire est joint dans e-licence

JOUEURS MAJEURS

Création : certificat médical obligatoire de moins d'1 an
Renouvellement : questionnaire de santé (pendant une période de 3 saisons sportives consécutives) puis à l'issue des 3 saisons sportives certificat médical de moins d'1 an ou en fonction des réponse au questionnaire de santé: production d'un certificat médical de moins de 6 mois

PAIEMENT

Option 1 : je choisis le paiement en ligne proposé dans e-licence via HelloAsso
Option 2 : je choisis le paiement en chèque ou espèce, je prends RDV auprès du club pour fournir mon règlement

LE CLUB PUIS LE COMITÉ DES LANDES VALIDENT MON INSCRIPTION

JE REÇOIS MA LICENCE NUMÉRIQUE PAR MAIL



JE PEUX PARTICIPER AUX ENTRAÎNEMENTS ET COMPÉTITIONS

LE PAIEMENT EN LIGNE AVEC



La Fédération Française de Basket-Ball a mis en place un système de paiement de la cotisation afin d'offrir à l'ensemble de ses clubs affiliés la possibilité d'encaisser directement un paiement dématérialisé auprès de leurs adhérents.

HelloAsso, première plateforme de paiement du secteur associatif français a été retenue, dans le cadre de la consultation organisée par la FFBB.

Pourquoi la FFBB a choisi HelloAsso ? HelloAsso c'est :

- > Une solution éprouvée dans le secteur associatif depuis plus de 10 ans ;
- > Un service entièrement gratuit (pas de frais de mise en service ni de commission) ;
- > Une rémunération solidaire grâce à la contribution volontaire (l'adhérent décide de rémunérer ou non l'action) ;
- > Un accompagnement personnalisé pour la FFBB, les comités et les clubs.

L'U.S. DAX Basket a adhéré au paiement en ligne via HelloAsso. Le paiement en ligne est proposé sur la plateforme e-licence. Le paiement en ligne n'est toutefois pas obligatoire et le licencié a le choix entre le règlement par carte bancaire et un autre moyen de paiement.

Si le licencié choisit un autre moyen paiement, il devra prendre RDV auprès du club afin d'effectuer son règlement, soit par chèque, soit en espèces. Pour rappel, l'accès aux entraînements et aux matchs est conditionné au paiement de la licence.

Si le licencié choisit le paiement par carte bancaire, il sera redirigé automatiquement vers un formulaire de paiement HelloAsso prérempli avec le montant que la personne devra régler. Le montant de la cotisation est déjà calculé par la section, y compris les tarifs personnalisés (coup de pouce famille notamment). Nous invitons les familles qui souhaitent licencier plusieurs de leurs membres à en informer Johanna notre éducatrice. **Le paiement en 3 fois est possible sur HelloAsso.**

A noter qu'une contribution entièrement volontaire pour HelloAsso lui sera proposée. Le licencié pourra la modifier, ou la retirer s'il le désire.

PAIEMENT EN LIGNE AVEC HelloAsso

À régler aujourd'hui

Règlement à	87.98 €
Contribution volontaire à HelloAsso ♥	0 €
Modifier la contribution volontaire	<input type="button" value="Modifier"/>

HelloAsso est une entreprise sociale et solidaire qui fournit gratuitement ses solutions de paiement aux associations. La contribution volontaire des internautes, modifiable et facultative, est son unique source de revenu. Elle permet aux associations comme Association basket casters d'utiliser gratuitement HelloAsso pour recevoir les paiements de gens comme vous.

Total	87.98 €
-------	---------

à privilégié la solution solidaire et gratuite HelloAsso pour votre paiement sécurisé en ligne.

HelloAsso, la solution de paiement alternative et sécurisée

Tous vos achats sur HelloAsso sont sécurisés. Les informations bancaires pour traiter les paiements sont protégées, grâce au cryptage SSL.

ATTENTION

Au moment du règlement, faire attention au montant de la contribution. Si vous ne souhaitez pas faire de don, il faut modifier le montant.



TARIF DES LICENCES

CATÉGORIES	DATE DE NAISSANCE	PRIX
BABY-BASKET	2017-2018	90€
U9 - MINI-POUSSIN(E)S	2015-2016	105€
U11 - POUSSIN(E)S	2013-2014	105€
U13 - BENJAMIN(E)S	2011-2012	120€
U15 - MINIMES	2009-2010	120€
U17/18 - CADET(TE)S	2006-2007-2008	140€
U20 - SENIORS	-	140€
JOUEURS-COACHS	-	73€
LOISIR	-	105€
BASKET SANTE	-	40€
DIRIGEANTS / OFFICIELS / TECHNICIENS	-	70€

Aucune demande de remboursement de la cotisation n'est possible en cours d'année, sauf circonstances exceptionnelles (déménagement et maladie exclusivement).

TARIF DES ASSURANCES

OPTION A	OPTION B	OPTION A+	OPTION B+
2.17€	6.27€	2.53€	6.63€

L'assurance est à la charge du licencié. Les personnes ne souhaitant pas adhérer à l'assurance de la Fédération Française de Basket-Ball nous ferons parvenir IMPERATIVEMENT une attestation par leur assureur.

LES AIDES A LA PRISE DE LICENCE

LE COUP DE POUCE FAMILLES

Les foyers ayant 2 membres ou plus, licenciés au sein de notre section, peuvent bénéficier d'un coup de pouce sur le prix de la licence la moins chère :

- > 2 membres licenciés USD Basket = **Remise de 15% sur le prix de la licence la moins chère**
- > Plus de 2 membres licenciés USD Basket = **Remise de 30% sur le prix de la licence la moins chère**

LE PASS SPORT

Le Pass'Sport est une aide de 50 € vouée à faciliter l'accès au sport aux plus défavorisés. Au mois d'août, les familles concernées recevront un courriel avec un code unique individuel pour accéder au portail pass'sport afin qu'elles puissent saisir leurs informations personnelles.

INFORMATION SUR LES FRAIS DE MUTATIONS / ET LICENCES AS

La section prend à sa charge les frais de mutation (60€ à partir de la catégorie U14) sauf cas particuliers.

La section prend également en charge les surcoûts liés à une licence AS (concerne les licenciés évoluant dans une équipe CTC portée par un autre club que l'U.S. DAX). Coût de 15 à 24€ selon la catégorie.

L'ENCOURAGEMENT AU BENEVOLAT

Les personnes qui souhaitent s'engager dans le bénévolat pour coacher, arbitrer, faire la table de marque ou être délégué de club se verront offrir leur 1ère année de licence.

Les joueurs qui s'engagent dans le coaching d'une équipe jeune paieront leur licence à prix coûtant, soit 73€.

FICHE DE COTISATION

UNIQUEMENT POUR LES PAIEMENTS CHEQUE ET ESPECES



**SANS PAIEMENT, PAS DE LICENCE
PAS DE POSSIBILITÉ DE JOUER ET S'ENTRAINER**

	LICENCIE 1	LICENCIE 2	LICENCIE 3
NOM/PRENOM			
CATEGORIE			

	LICENCIE 1	LICENCIE 2	LICENCIE 3
TARIF			
COUP DE POUCE*			
SOUS-TOTAL 1			
ASSURANCE			
SOUS-TOTAL 2			

* Indiquer le % de réduction dans le cas où votre famille est concernée (licence la moins chère)

	LICENCIE 1	LICENCIE 2	LICENCIE 3
TOTAL (1+2)			

TOTAL GLOBAL

Je choisis le paiement ...

en espèces

par chèque (à l'ordre de l'US DAX BASKET)

Dans le cas d'un paiement par
chèque, je choisis le paiement en
.....

1 fois

2 fois

3 fois

Je souhaite que mon
chèque soit encaissé

le 5 du mois

le 20 du mois

pas de préférence

Fait à, le / /

Signature (responsable légal pour mineur)

FICHE D'INFORMATIONS 1/2

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Mme LOUYS, secrétaire de l'U.S.DAX BASKET, dans le cadre du suivi administratif de la section. En application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), l'U.S DAX BASKET garantit la protection de vos données personnelles. Elles ne seront utilisées que pour le bon suivi administratif de la section et seront conservées le temps de la saison sportive 2022-2023. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

IDENTITÉ ET COORDONNÉES DU LICENCIÉ

Nom : Prénom :
Date de naissance : / / Nationalité :
Adresse :
Code postal : Commune :
Tel Domicile : / / / Portable : / / /
Autorité parentale : Père Mère Autre (à préciser)

IDENTITÉ ET COORDONNÉES DES PARENTS (POUR LES MINEURS)

LE PÈRE :

Nom
Prénom
Adresse
Commune
Profession
E-mail
Téléphone : / / /

LA MÈRE :

Nom
Prénom
Adresse
Commune
Profession
E-mail
Téléphone : / / /

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

La famille est immédiatement avertie, selon les renseignements que vous avez fournis au-dessus.
En cas d'absence des parents, veuillez indiquer la personne à prévenir :

Madame Monsieur

Lien de parenté (ou autre) avec le licencié :
Nom : Prénom :
Adresse : ;
Téléphone : E-mail :

FICHE D'INFORMATIONS 2/2

DÉPLACEMENTS

En cas de nécessité, (*) j'autorise, je n'autorise pas mon fils, ma fille à effectuer les déplacements dans tout véhicule avec un dirigeant, un moniteur du club ou un parent accompagnateur de la section, dans le cadre de son activité sportive au sein de l'U.S.DAX BASKET.

(*) Rayer la mention inutile

MÉDECIN TRAITANT

Nom Prénom :

Tel : / / /

Adresse : Ville :

..... Contre-indications médicales :

HOSPITALISATION

En cas d'accident survenu au cours d'un entraînement ou d'un match, (*) j'autorise, je n'autorise pas le transport de mon enfant au Centre Hospitalier le plus proche.

Si l'état de mon enfant nécessite une intervention chirurgicale, j'autorise, je n'autorise pas (*) le chirurgien à pratiquer cette intervention.

(*) Rayer la mention inutile

COMMUNICATION ET AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je souhaite recevoir régulièrement des informations concernant le club par mail et sms :

OUI NON

J'accepte la captation de l'image de mon enfant susceptible d'être prise par tous moyens photo ou vidéo dans le cadre des activités et événements de l'U.S.DAX Basket et sa diffusion pour la promotion de la section (supports numériques et papiers) ?

OUI NON

Vous pouvez vous opposer à de telles diffusions ou les faire cesser et avoir un droit d'accès, de modification, de rectification ou de suppression des données vous concernant (art.34 de la loi du 6 janvier 1978).

Je déclare Madame, Monsieur (*)

responsable légal de

avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de fonctionnement de l'U.S.DAX Omnisports

Je reconnais avoir lu la CHARTE D'ENGAGEMENT et m'engage à la respecter.

(*) Rayer la mention inutile

Fait à Le / /

SIGNATURE :

DEVENEZ BENEVOLES

Le bon fonctionnement de notre section implique l'investissement de bénévoles (parents, joueurs, supporters...). Pour cette nouvelle saison, nous recherchons des bénévoles sur différentes missions : coaching, table de marque, arbitrage, manifestations organisées par la section ou l'Omnisports, prises de vues, communication...).

Vous êtes prêts à nous aider ? Nous sommes prêts à vous soutenir. Vous êtes intéressés par le coaching et l'arbitrage ? La section financera votre formation auprès du Comité des Landes de Basket. Vous souhaitez découvrir la table de marque numérique ? Des sessions de formation vous seront proposées en début de saison.

Les bénévoles non joueurs qui s'engageront au sein de la section bénéficieront d'une licence gratuite pour leur 1ère année. La table de marque, le coaching et l'arbitrage, nécessitent en effet la prise d'une licence.



POUR LES PERSONNES INTÉRESSÉES, MERCI DE RÉPONDRE A CE PETIT QUESTIONNAIRE ET LE RETOURNER AVEC LA DEMANDE DE LICENCE :

NOM : PRENOM :

TEL : MAIL :

JE SUIS INTÉRESSÉ(E) PAR :

- L'entraînement/le coaching d'une équipe
- La table de marque/le chronomètre
- L'arbitrage
- Participer à l'organisation des manifestations de la section ou de l'Omnisports
- Participer à nos actions de communication/information (réseaux sociaux, photos,...)
- Etre parent référent d'une équipe de jeunes (lien coach-parents, logistique déplacements, organisation des goûters...)